

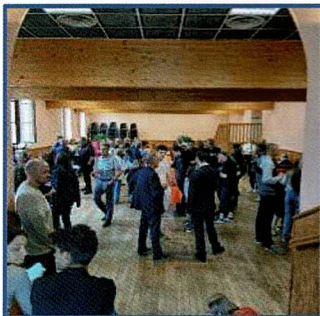


# **BULLETIN MUNICIPAL**

## **Celles-sur-Plaine**



**FÊTE NATIONALE,  
13 et 14 juillet 2025**



**Août 2025**

## **SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2025**

### **ATTRIBUTION DU MARCHÉ « AMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DU QUARTIER SOUS L'ANNEAU »**

Le marché est décomposé en deux lots :  
Lot 1 : « Aménagement urbain/VRD »  
Lot 2 : « Aménagement paysager/Mobilier »

Trois offres ont été reçues pour le lot n°1 et une offre pour le lot n°2.

Vu les critères du règlement de consultation, vu le rapport d'analyse des offres établi par les bureaux d'étude Consilium et Amplitude,

- le lot n°1 est attribué à l'entreprise EUROVIA pour un montant total, toutes tranches, de 399 764, 70 € H.T
- le lot n°2 est attribué à l'entreprise ID VERDE pour un montant total, toutes tranches, de 137 304, 26 € H.T



### **MISE EN ŒUVRE DE LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ET AU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE**

#### **PROGRAMME DE TRAVAUX ONF 2025 :**

- travaux de maintenance parcellaire (débroussaillage + peinture)
- travaux d'infrastructure (curage des fossés + entretien des lisières)

= 9 880 euros H.T

### **MISE EN VENTE DE L'ANCIEN PIANO DE CUISINE DE LA SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE suite aux travaux de rénovation et de la cuisine :**

- mode de fonctionnement gaz
- consignes bouteilles de gaz 35 kg fournies
- vente au plus-offrant
- fixation du prix plancher à 300 euros

Les offres sont à déposer à la Mairie de Celles-sur-Plaine, sous « pli caché ». Pour tout renseignement : 03,29,41,17,09



## **SÉANCE DU 11 AVRIL 2025**

### **APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2024**

**BUDGET GÉNÉRAL COMMUNAL : EXCÉDENT DE CLÔTURE = + 679 390, 90 EUROS**

#### **Fonctionnement**

Dépenses : 702 365, 84 Euros  
Recettes : 895 134, 06 Euros  
Excédent de l'exercice : 192 768, 22 Euros

#### **Investissement**

Dépenses : 107 780, 65 Euros  
Recettes : 594 403, 33 Euros  
Excédent de l'exercice : 486 622, 68 Euros

**BUDGET BOIS : EXCÉDENT DE CLÔTURE = + 97 277, 32 EUROS**

#### **Fonctionnement**

Dépenses : 40 064, 22 Euros  
Recettes : 112 769, 90 Euros  
Excédent de l'exercice : 72 705, 68 Euros

#### **Investissement**

Dépenses : 0 Euros  
Recettes : 24 571, 64 Euros  
Excédent de l'exercice : 24 571, 64 Euros

### **MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNÉE 2025, SOIT :**

#### **Taux d'imposition**

- Taxe Foncière bâti : 37,86 %
- Taxe Foncière non bâti : 37,27 %
- Taxe d'Habitation : 18,83 %

#### **Produit fiscal attendu**

- 432 361, 00 Euros
- 33 655, 00 Euros
- 41 125, 00 Euros

**Total : 507 141, 00 Euros**

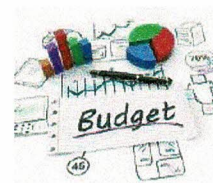
## VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2025

### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 866 933, 00 Euros  
Recettes : 866 933, 00 Euros

### INVESTISSEMENT

Dépenses : 967 710, 00 Euros  
Recettes : 967 710, 00 Euros



## ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2025

Coopérative scolaire	700	Judo-Club de la Vallée de la Plaine	1500 + 1000 <i>exceptionnels</i>
Club Vosgien	800 + 400 <i>exceptionnels</i>	Comité des fêtes	550
Club LO-SO	410	Amicale des Sapeurs-pompiers	700
Gym Plaisir	300	AAPPMA (Société de pêche)	400
Club de modélisme de la Plaine	250 <i>exceptionnel</i>	Ecurie des Sagards	100 <i>exceptionnel</i>
A.F.N. Raon-l'Etape	80	Souvenir Français	80
Croix Rouge	100	V.M.E.H (visiteuses de malades)	60
Harmonie municipale de Raon-l'étape	200		

## MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) : EFFET AU 1ER JUILLET 2025

### RENOUVELLEMENT DU BAIL DE CHASSE

- reconduction pour une durée de 9 années au profit de la société de chasse de la commune
- fixation du loyer à 1200 euros/an avec révision annuelle de 2 %

## SÉANCE DU 25 AVRIL 2025

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH)

Le **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** est un document d'urbanisme qui fixe les règles d'occupation des sols et de construction **l pour Intercommunal**, signifie qu'il s'applique sur l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération **H pour Habitat**, car il a également pour vocation de définir la politique locale de l'habitat sur le territoire (parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques).

→ Le PLUIH n'est pas un simple document d'urbanisme réglementaire, il a pour vocation d'exprimer un véritable projet de territoire dans une perspective de 10 à 15 ans.



Considérant :

- la méthodologie employée pour l'élaboration de ce document,
- les débats qui se sont tenus en conseil communautaire et dans les conseils municipaux concernant les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable,
- les nombreux échanges avec chacune des communes concernant les principales options, orientations et règles que contient le projet de PLUIH,

Le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable sur le projet PLUIH, pour les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ou les dispositions du règlement qui concerne directement la commune,
- prend acte de la tenue d'une enquête publique dont les modalités seront fixées par la commission d'enquête, après saisine du Tribunal Administratif de Nancy par la Communauté d'Agglomération.

### FORFAIT MOBILITÉ DURABLE

- Mise en conformité pour l'année 2024 (décret n°2022-1557 du 13 décembre 2022)
- Non reconduction

**MODIFICATION DU MONTANT DU LOT N°2 DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT « QUARTIER SOUS L'ANNEAU »**, attribué à l'entreprise ID VERDE, soit 137 356, 28 Euros HT au lieu de 137 304, 26 Euros H.T.

**PUBLICATION DES ACTES** : modalité de publicité des actes réglementaires = **publication sur papier**

## **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT : QUARTIER SOUS L'ANNEAU**

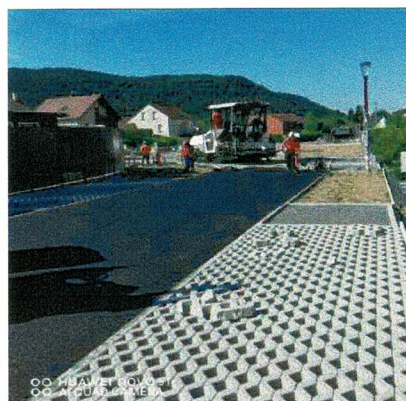
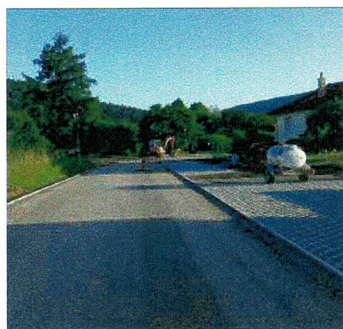
- Rénovation et requalification de la voirie
- Création de places de stationnement fonctionnelles
- Aménagement paysager : végétalisation
- Système de gestion intégrée des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales se base sur une infiltration directe des eaux de pluie et de ruissellement dans le sol par l'intermédiaire des espaces végétalisés en creux et des espaces de stationnement infiltrant

Les travaux ont débuté à la fin du mois d'avril 2025. La partie concernant l'aménagement de la voirie est à ce jour quasiment achevée. L'entreprise chargée de l'aménagement paysager interviendra au début de l'automne.

Le coût des travaux y compris les honoraires de maîtrise d'étude et frais d'études s'élèvent à 613 560 euros H.T. Au vu des enjeux et objectifs généraux du projet, tous les dossiers de subventions déposés ont été recevables et, les travaux seront subventionnés à 80% :

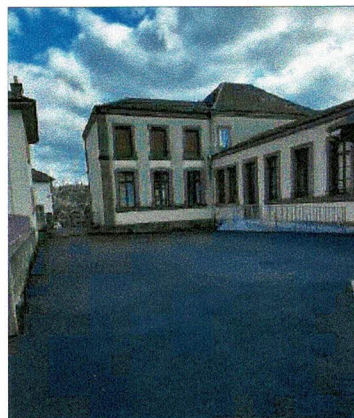
- par l'agence de l'eau Rhin-Meuse
- par l'état au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- par la région Grand-est
- par le Conseil Départemental des Vosges.



## **AMÉNAGEMENT, SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ DANS LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE**



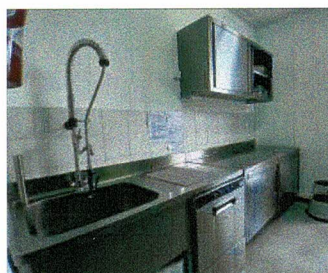
Les travaux de rénovation de la cour de l'école primaire ont été réalisés au cours des vacances de Février 2025 par l'entreprise J&G Bâtiment : pose d'un nouveau revêtement après décapage et terrassement, démontage de l'ancien escalier création d'un nouvel escalier et d'une rampe d'accès avec installation d'un garde-corps, pose d'une bande podotactile ... Des travaux exécutés selon les recommandations d'un référent accessibilité de la Direction Départementale des territoires des Vosges



## **Création d'un massif fleuri à l'entrée du cimetière**



**Modernisation de la cuisine à la salle des fêtes de la mairie.** Les appareils existants vieillissant et peu adaptés ont été remplacés par du matériel moderne dont un lave-vaisselle professionnel, un four remise et maintien au chaud, un frigo de grande capacité ...



## REOMI FACTURATION 2025

Avec la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives, vous payez les déchets que vous produisez. Seul l'abonnement est fixe, calculé selon la composition du foyer ou de l'entreprise. La part variable correspond au volume du bac et au nombre de fois qu'il est présenté à la collecte. Le nombre de levées comprises dans l'abonnement est fixé à 12.

COÛT DE L'ABONNEMENT 2025		
SELON LA COMPOSITION DU FOYER	1 personne	127,39 €
	2-3 personnes	191,08 €
	4 personnes et +	254,77 €
	1 personne en point de regroupement	108,28 €
	2-3 personnes en point de regroupement	162,41 €
	4 personnes et + en point de regroupement	216,55 €
POUR LES PROFESSIONNELS	Bac 140 litres	171,68 €
	Bac 240 litres	294,32 €
	Bac 660 litres	809,37 €
RÉSIDENCE SECONDAIRE	Résidence	191,08 €
	En point de regroupement	162,41 €

PART VARIABLE - LEVÉE COMPLÉMENTAIRE			
Bac 140 litres	0,95 €	Bac 660 litres	4,48 €
Bac 240 litres	1,63 €	Bac 770 litres	5,23 €
Bac 360 litres	2,44 €	Bac 5000 litres	33,93 €

**CONSIGNES REOMI** Sortir les bacs la veille au soir, sur la voie publique. Les bacs doivent être présentés à la collecte **poignée face à la route et couvercle fermé**. Ils doivent être rentrés dans la journée après le ramassage par les rippers.

**Déclarer son emménagement ou son déménagement** au service Déchets est essentiel, car c'est la période d'utilisation du service qui est prise en compte. **Téléchargez le formulaire** sur :

<https://www.ca-saintdie.fr/vie-pratique/servicedechets/redevance-incitative-reomi>

**Envoyez-le** : par mail : [dechets@ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr) ou par courrier : Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, 1, Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges



### Une question, un doute ?

Les agents du services déchets vous répondent :  
Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

1 place de l'Europe – Saint-Dié-des-Vosges – 03,29,52,65,59 – [dechets@ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr)  
[www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)

## EAU/ASSAINISSEMENT : FACTURATION 2025

L'édition des factures Eau et Assainissement de la commune est effectuée par la Communauté d'Agglomération. Les modalités de facturation votées par la CASDDV en octobre 2023 prévoyaient une facturation en deux temps : l'abonnement en milieu d'année N et la consommation en début de N+1.

L'arrivée des factures 2024 dans les foyers, entre avril et juin 2025, a suscité beaucoup de réactions de la part des usagers.

Confrontés à ces difficultés, les élus ont décidé lors du Conseil Communautaire du 7 juillet 2025 d'adopter de nouvelles modalités de facturation pour l'année 2025 : les services d'eau et d'assainissement seront payés pour la moitié de la part fixe (abonnement) en milieu d'année 2025, l'autre moitié sera facturée en janvier 2026. **La consommation 2025 ainsi que la part reversée à l'Agence de l'eau seront à régler en avril 2026.** Un étalement visant à alléger les charges pour les ménages.

## L'AGGLO VOUS PROPOSE DES ÉQUIPEMENTS POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES D'EAU POTABLE À PRIX AVANTAGEUX !

Pour permettre au plus grand nombre d'adopter les écogestes du quotidien, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges propose aux habitants du territoire d'acquiescer un ensemble de dispositifs d'économie d'eau composé d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un kit hydroéconome, le tout à un tarif très avantageux ! Installer des dispositifs hydro-économiques au sein de son logement réduit le débit de votre douche et de vos robinets, et le volume d'eau potable utilisé à chaque chasse d'eau tirée, sans perte de confort et de manière durable. L'économie réalisée sur l'eau potable se traduit par une économie réalisée sur sa facture.

**RÉCUPÉRATEUR DE 500 litres cylindrique,**  
avec réhausseur et collecteur de gouttière  
Dim: Diamètre 94 x H 128 cm  
Poids: 13,2 Kg  
**Couleur taupe 25 €**



**RÉCUPÉRATEUR DE 1 000 litres cubique,**  
avec collecteur de gouttière  
Dim: 100 x 105 x H120 cm  
Poids: 30 Kg Au choix  
**Couleur beige ou gris 55 €**



+ UN KIT HYDRO-ECONOME à installer pour économiser jusqu'à 44 m3 d'eau par an Contenu :  
1 limiteur de débit de douche (8 litres par minute), 1 limiteur de débit de robinet (5 par minute) et ses 2 joints,  
1 sac WC pour économiser 2 litres à chaque utilisation. Equipements fournis avec leur notice d'installation et d'entretien

Pour plus d'informations : [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr) auprès de Julie COLIN au 03 29 52 40 54,  
[recup-eau@ca-saintdie.fr](mailto:recup-eau@ca-saintdie.fr)  
Accueil du lundi au vendredi, au 7 place Saint Martin à Saint-Dié-des-Vosges



AU CAFÉ DE LORRAINE, Blandine CHAFFAT, propose une **OFFRE DE PAIEMENT DE PROXIMITÉ** pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (facture d'eau, ordures ménagères ... )

Pour les impôts, l'encaissement est possible uniquement jusqu'à 300€ en espèces et carte bancaire. Pour les amendes et factures de services publics, le paiement est possible en espèces jusqu'à 300€ et par carte bancaire sans limitation de montant

Le paiement s'effectue grâce au QR code figurant sur la facture. Seule la somme due sera affichée sur l'écran du buraliste. Ce dernier n'aura qu'à confirmer le montant à payer, encaisser ce montant et remettre un reçu de paiement à l'utilisateur. Ainsi, la confidentialité sera totalement préservée.

## LA MUNICIPALITÉ VOUS RAPPELLE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°964/08/DDASS/SE DU 26 DÉCEMBRE 2008 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE, ET NOTAMMENT :

L'article 10 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... (liste non limitative) dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**les jours ouvrables** : de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30  
**les samedis** : de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00  
**les dimanches** : de 10H00 à 12H00



**BRUITS de voisinage**

Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

L'article 12 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, et en particulier de chiens, y compris en chenil ou d'animaux de basse-cour, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuasif les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## « Faisons l'inventaire à Celles-sur-Plaine »

Les habitants de Celles-sur-Plaine, curieux ou passionnés d'histoire, se sont retrouvés vendredi 25 avril 2025 pour échanger autour du patrimoine de la commune.

Dans le cadre de l'étude du patrimoine menée par le Conseil Départemental des Vosges et la Région Grand Est Service Inventaire et Patrimoines, Vanessa Varvenne (historienne du patrimoine) et Marie-Edith de Freslon (Chargée du patrimoine culturel du Département) ont animé cet atelier d'inventaire participatif du patrimoine de la commune. L'objectif était d'identifier les espaces de vie, les édifices remarquables aussi bien que les objets du quotidien qui méritent d'être préservés et mis en valeur.

La mémoire et les connaissances des habitants ont permis de mettre en lumière la grande variété des patrimoines présents sur la commune. La forêt est au cœur de la vie des habitants d'hier et d'aujourd'hui, de même que le patrimoine agricole, celui lié à l'eau, sans oublier les sites naturels remarquables associés aux vestiges militaires, les traces de la famille Cartier-Bresson, ou encore l'église et les écoles.

Cet échange convivial accueilli par la commune a alimenté l'Inventaire du patrimoine en cours, dont vous pourrez trouver prochainement les synthèses sur le site <https://inventaire.grandest.fr>. En attendant, vous pouvez continuer à alimenter cette étude en envoyant une photo récente ou ancienne de votre patrimoine préféré à Celles-sur-Plaine à l'adresse : [vanvarvenne@gmail.com](mailto:vanvarvenne@gmail.com).

## UN CLUB DE MODÉLISME CRÉÉ DANS LA COMMUNE



Le club de modélisme de la Plaine a vu le jour au mois d'octobre 2024. L'un de ses principaux projets consiste en la construction d'un premier réseau modulaire (5 modules), et les membres s'exercent pour leur réalisation dans plusieurs domaines (menuiserie, électricité, décoration, électronique, montage ...). L'association propose aussi une activité de diorama (maquette de petite taille). L'équipe mixte se réunit les vendredis après-midi ou soirée, dans deux salles mises à disposition au presbytère. La convivialité est le maître mot pour les adhérents qui ont récemment participé à un salon et une sortie en Alsace. Une exposition de modélisme est prévue sur 2 jours en juin 2026. Toutes les personnes désirant rejoindre le club ou découvrir ses activités seront les bienvenues. Actuellement, l'association compte 8 membres actifs et 50 membres bienfaiteurs. **Contact : Gérard Francis (Président) = 07 49 25 00 20 ou [cmpassociation06@gmail.com](mailto:cmpassociation06@gmail.com)**

## LES POMPIERS SOLIDAIRES

Après l'opération porte ouverte au centre d'incendie et de secours de Celles-sur-Plaine, Sébastien Thomas, sergent-chef représentant le lieutenant Romuald Henry et l'amicale des sapeurs-pompiers représentée par Manon Thomas et Tiffany Hoenig, ont remis un don à Lucille Martin pour une aide dans son quotidien.



Le centre d'incendie et de secours, au village, lance un appel pour recruter des pompiers - hommes et dames- volontaires. Il est indispensable de conserver les deux centres de la vallée de la Plaine, Celles sur Plaine et Vexaincourt, en raison de l'éloignement du centre de Raon l' Etape.

Comme Zoé, d'autres jeunes gens peuvent suivre la formation de JEUNES SAPEURS POMPIERS qui a lieu à RAON L' ETAPE. S'adresser aux pompiers locaux pour toutes informations.

# « Les Amis de la Hallière »

## MAINTENIR L'ACTIVITÉ EN ATTENDANT LA RECONSTRUCTION

Présidée par Jean-Paul ALISON, l'association « Les Amis de la Hallière » reste très active, et ce malgré la longue attente de la reconstruction après le triste incendie d'août 2021. « Mais aujourd'hui, notre horizon s'éclaircit » explique le président qui vient de recevoir le planning des futurs travaux. « La fin du chantier est prévue pour juin 2026, avec réouverture dans la foulée ». Cela réjouit l'ensemble des 130 adhérents que compte l'association, dont la vingtaine de membres très actifs qui se retrouvent tous les mardis sur le site au bord de la rivière.

« Les mardis de la Hallière sont devenus notre petite institution » confie Jean-Paul, « non seulement pour maintenir la cohésion et la dynamique du groupe, mais aussi pour travailler, entretenir, construire, préparer, mettre en place et lancer les nombreux projets qui nous animent ». Et les personnes qui s'arrêtent là régulièrement, voyant de l'activité et persuadées que le site est ouvert, le prouvent : tout le monde a hâte de retrouver la scierie de la Hallière ! À noter : de plus en plus d'habitants de la vallée de la Plaine rejoignent l'association, signe d'un réel engouement pour ce lieu magique et tout ce qu'il symbolise.

Les bénévoles :

- . entretiennent le site (débroussaillage, tonte, nettoyage des vannes de la prise d'eau et de l'arboretum, remise en état des bâtiments...),
- . débitent des mètres-cubes de bois à l'aide d'une scie mobile pour en tirer planches, madriers, poteaux... qui viendront alimenter l'activité de la menuiserie,
- . fabriquent des tables, des bancs, des armatures pour les expositions, des nichoirs, des mangeoires, des crèches... Le groupe vient de créer un nouvel abri pour y présenter un énorme moteur anglais « Ruston » et la turbine de la scierie de La-Croix-aux-Mines.

L'équipe organise également des animations sur place : « Journées Européennes du Patrimoine », pique-nique et randonnée avec le Club vosgien de Celles-sur-Plaine. « Les Amis de la Hallière » sont présents sur de nombreuses manifestations : marchés de Noël, « Festival International de Géographie », Fête des Oualous, Fête Médiévale, exposition à « La Boussole » ou dans la vallée de la Bruche... Maquettes, panneaux d'information et objets de fabrication maison permettent de montrer toute l'énergie des bénévoles de la vallée. L'association édite également deux fois par an « La lettre des Amis de la Hallière », véritable trait d'union entre tous les adhérents et les nombreux partenaires.

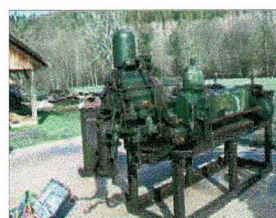
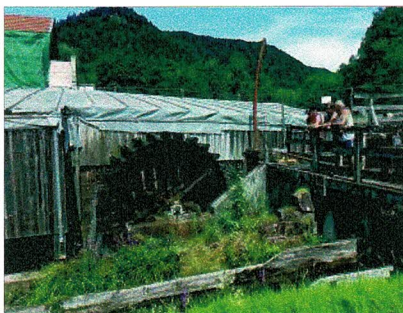
En nous rejoignant, vous participerez au renouveau d'un des fleurons du patrimoine de notre belle vallée qu'est la scierie de La Hallière. Vous serez les bienvenus.

Article rédigé par J.HIRLI

Secrétaire de l'association

**Contact :** Jean-Paul Alison, président des « Amis de la Hallière »

Téléphone : 06 84 22 67 64, Email [jp.alison@orange.fr](mailto:jp.alison@orange.fr) ou [lesamisdelahalliere@gmail.com](mailto:lesamisdelahalliere@gmail.com)



Abri réalisé par les bénévoles de la Hallière pour abriter un moteur anglais.

Les bénévoles transportent les planches, madriers...réalisés dans les grumes achetées et sciées grâce à la scie mobile du Tilleul. Le bois, après séchage, permettra de créer des objets divers.

# RETOUR EN IMAGES



Samedi 23 novembre 2024. 80 ans de la libération ... 25 véhicules du groupe Lorraine US Infantry 44 font une halte à Celles-sur-Plaine. Un moment de recueillement et un dépôt de gerbe ont eu lieu au Monument aux Morts.



Vendredi 4 juillet 2025 : Concert « Chansons Françaises » par l'Harmonie Municipale de Raon-l'Étape



Dimanche 8 Mars 2025 : carnaval du Comité des Fêtes

## FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le samedi 14 juin, salle polyvalente de Celles-sur-Plaine, le club Coeur et Santé de Saint-Dié a réalisé sa dernière session "1 vie = 3 gestes" de l'année 2025-2026.

Organisée à l'initiative de la municipalité, elle a été animée par Guy Fréchin, Michel Antoine et Jean-Louis Bourdon. Un diaporama a été présenté aux participants leur rappelant le fonctionnement du cœur, la fréquence, les causes, les lieux de survenue et le pronostic de l'arrêt cardiaque, puis sa prise en charge : diagnostic, appel des secours, massage cardiaque et utilisation du défibrillateur.



S'informer sur les activités du Club ou devenir bénévole sur [coeursante.deodatie.fr](http://coeursante.deodatie.fr)

Ensuite, chacun a pu passer à la partie pratique avec les mannequins mini Anne et les défibrillateurs d'apprentissage



## LE TRAVERSIER VOSGIEN

Le Traversier est une plateforme itinérante d'accès aux droits, co-construite avec les habitants, les acteurs locaux et les élus qui repose sur des valeurs fortes : proximité, partenariat, convivialité, solidarité

Chaque 1er mardi du mois depuis Mars 2025, Noémie et Jennifer proposent jeux de société, recettes, bricolage, petite décoration, point numérique. Les rencontres accessibles à tous gratuitement se déroulent de 15 heures à 19 heures à la salle polyvalente. Chaque participant arrive et repart quand il le souhaite. Rendez-vous dans la bonne humeur Mardi 2 Septembre, Mardi 7 Octobre ...





Arrêt de Thomas VANNIER au Carré Militaire du cimetière de Celles-sur-Plaine, en présence de Christine RISSE, d'élus communaux, Régis CHOMEL, Jean-Michel BOUZENOT, président de « Guerre En Vosges » et, des parents de Thomas

## **THOMAS À VÉLO À TRAVERS LA FRANCE : AMBASSADEUR DE LA VOIE DE LA PAIX**

Thomas Vannier, jeune étudiant, invité par Régis CHOMEL, vice-président de l'Association des Amis de la Ligne de Front Ouest, à rendre hommage aux soldats tombés durant la Grande Guerre. Parti le 1er juin 2025 du mémorial de Nice en hommage aux victimes de l'attentat de 2016 pour effectuer 4 000 Km à vélo jusqu'en Belgique, en hommage à son arrière grand-père, Poilu de 14-18 et pour soutenir le Bleuets de France, il s'est aussi arrêté au centre d'interprétation et de documentation de la Ménéelle pour inaugurer le Bleuets de France, au col de la Chapelotte à la Borne Vauthier et à la stèle 14-18 avant de poursuivre son périple vers Badonviller.



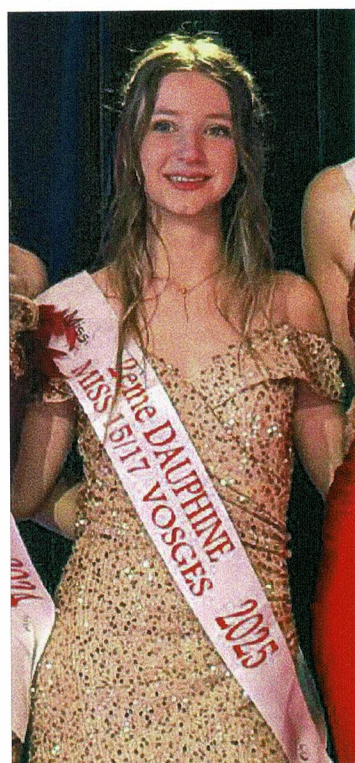
## **MÉDAILLE COMMUNALE DE VERMEIL POUR SANDRINE VOYEN**

Le 20 décembre 2024, Sandrine reçoit la médaille communale de Vermeil récompensant trente années au service de la collectivité.

Recrutée en 1993, au cours du premier mandat de Maire de Monsieur Gérard CUNY, Sandrine a gravi les échelons pour accéder à son grade actuel d'Adjoint Administratif principal de 1ère classe.

Christian TROCMÉ, 1er adjoint, a salué son engagement, ses compétences, sa disponibilité et présenté, à Sandrine, ses félicitations au nom de l'ensemble du Conseil Municipal pour cette distinction.

Cette cérémonie fut aussi l'occasion de remercier tous les bénévoles du service de restauration scolaire pour leur précieuse intervention.



**« Enfant du pays », Léna VILMAIN a été élue 2ème Dauphine Miss 15-17 Vosges le 11 mai 2025 au Thillot.** Ce résultat lui permet d'accéder à l'élection lorraine qui aura lieu le 2 novembre 2025.

Léna, 16 ans, en classe de Terminale ST2S au lycée de Tomblaine, se passionne pour tout ce qui touche à l'humain. Depuis un an, elle apprend la langue des signes, une discipline qu'elle affectionne tout particulièrement et qu'elle considère comme un véritable lien entre les personnes. Mais sa plus grande passion, c'est la danse. Elle la vit intensément au sein du groupe Temps'Danse à Raon l'Étape, où elle s'épanouit pleinement.

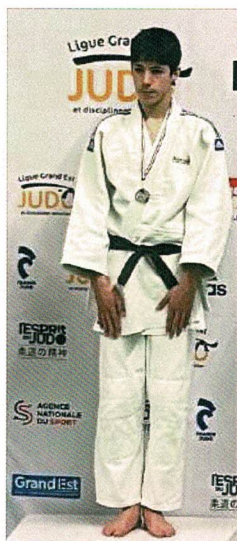
Généreuse et tournée vers les autres, Léna souhaite plus tard exercer un métier de contact, où elle pourra aider et accompagner. Le métier d'infirmière fait partie des pistes qui l'attirent. C'est avec cette même volonté de grandir, de s'ouvrir aux autres et de se challenger que Léna a décidé de participer à l'aventure des Miss. Une aventure qu'elle a choisie pour gagner en confiance, apprendre à s'exprimer en public et faire de belles rencontres. Et le pari est déjà réussi !

Elle encourage d'ailleurs toutes les jeunes filles à tenter cette belle expérience, enrichissante à tous les niveaux, quelle que soit l'issue.

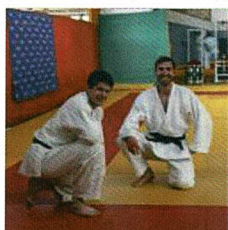
Aujourd'hui, Léna est impatiente de rejoindre les répétitions, motivée plus que jamais à vivre cette aventure à fond et à partager cette belle énergie avec les autres candidates.

**Nos félicitations et nos meilleurs souhaits pour la suite.**

Assidu au cours de Judo depuis son plus jeune âge, Arthur FAY, 15 ans, a obtenu sa ceinture noire de judo au mois de février 2025, après avoir remporté successivement 5 combats lors d'une compétition en novembre 2024, passé brillamment ses katas et son examen d'arbitrage. En 2024, Arthur avait été vice champion minimes de Lorraine, champion minimes des Vosges et participé au championnat de France minimes par équipe. BRAVO ARTHUR



Cérémonie patriotique du 14 juillet 2025  
Les sapeurs-pompiers Manon THOMAS et Florian MAHIEUX reçoivent la fourragère tricolore ainsi que les galons de première classe, remis par le sergent-chef Sébastien THOMAS et le lieutenant Romuald HENRY, chef du Centre de Secours



Nathan Gégout et Evan Fay, à l'entraînement dans l'objectif de se voir décerner le 2° dan de judo

\*\*\*\*\*

# ETAT-CIVIL



Arrêté au 5 Août 2025

## DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS

- Andrée SCHMITT veuve ROMAIRE, 08 décembre 2024 à Lunéville, 65 ans
- José STÉQUAIRE veuve TREF, 09 décembre 2024 à Celles-sur-Plaine, 88 ans
- Gérard CASSAGHI, 20 décembre 2024 à Celles-sur-Plaine, 87 ans
- Nicole FOISELLE veuve CARUSO, 17 Janvier 2025 à Baccarat, 96 ans
- Madeleine PETRY veuve PEROZ, 1er Février 2025 à Moyenmoutier, 92 ans
- Patrice RISSE, 20 Avril 2025 à Celles-sur-Plaine, 70 ans
- Andrée MEDAUER veuve DUHAND, 1er Mai 2025 à Badonviller, 91 ans
- Martial COLIN, 03 Juillet 2025 à Celles-sur-Plaine, 79 ans



## NAISSANCES

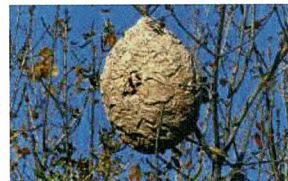


- 14 Décembre 2024 : Iryna de Tony MAKAROF et Eve JACQUES
- 30 Décembre 2024 : Emma de Antoine BLANC et Mylène GEORGE
- 17 Mars 2025 : Emy de Nicolas GOUBERNATOR et Qiao SOGNO
- 06 Juillet 2025 : Owen de Florian MAHIEUX et Charlène THOMAS
- 03 Août 2025 : Alessio de Jehan LORENZINI et Laura MANGEL

## SIGNALER LA PRÉSENCE DE FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques sont présents sur l'ensemble du territoire et constituent une espèce invasive et nuisible. Ces insectes prolifèrent dans nos espaces verts et leurs piqûres constituent un danger pour l'Homme. Ils présentent également une menace pour les abeilles dont ils mangent le thorax riche en protéines. **Il est déconseillé de détruire vous-même un nid de frelons asiatiques.**

Si vous remarquez la présence d'un nid, signalez-le à la mairie qui vous renseignera sur les modalités de prise en charge. **Si le nid est sur la voie publique**, c'est la mairie qui se chargera des démarches pour sa destruction.



## RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes gens et jeunes filles de 16 ans révolus doivent se faire recenser. Ils reçoivent alors une attestation de recensement qu'ils devront présenter lors de certaines démarches (inscription au bac avant 18 ans par exemple). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

*Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.*



## MUTUELLE COMMUNALE DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-VOGES

La mutuelle communale est un dispositif visant à offrir aux habitants d'une commune une couverture santé de qualité, à des tarifs avantageux négociés collectivement. Forte de sa vision locale et solidaire, Mutua+ s'impose comme un acteur engagé dans les solutions de mutuelle communale.



*Permanences régulières à la Maison France Service 10 rue Georges Clémenceau à Raon-l'Étape*

## SYLVOUSPLAIT : TRANSPORT À LA DEMANDE

Disponible au départ de toutes les communes de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, SylVousPlait vous permet d'accéder aux services de proximité (achats, santé, etc.) ou de rejoindre les gares. **Le service est disponible du Lundi au Samedi. Un seul tarif = 2 Euros le voyage**  
**Infos et réservation en appelant le 0800 880 676 ou sur le site internet du réseau SYLVIA**

Communes de rabattement	Arrêts de rabattement	Heure d'arrivée à l'arrêt de rabattement		Heure départ depuis l'arrêt de rabattement	
		Lundi à vendredi	Samedi	Lundi à vendredi	Samedi
Raon-l'Étape	Gare SNCF	10H00	09H30	12H00	12H00
	Mairie	13H45	13H30	16H00	15H00
	Centre commercial	15H30	15H30	17H30	17H30
Moyenmoutier	Hôpital	10H15	09H45	11H45	11H45
		14H00	13H45	15H45	14H45
		15H45	15H45	17H15	17H15

Celles-sur-Plaine Information Août 2025

Directeur de publication : Christine RISSE

Rédaction : Sandrine MATHIEU, Sandrine VOYEN,

Photographies : Coralie MANTOVANI - Lucie LAMBOLEZ - Régis DIDIERJEAN

Impression : imprimerie Intertrace - Pair-et-Grandrupt